

Séance du 29 septembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES -
Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MATHIEU

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Prêt à usage avec le GAEC de la Cistre pour la parcelle BZ 108

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande du GAEC de la Cistre concernant la location de la parcelle BZ 108.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** de mettre en place un prêt à usage pour la parcelle BZ 108 avec le GAEC de la Cistre à compter du 1^{er} octobre 2023 ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour établir et signer le prêt à usage avec Mr Christophe DEMARS membre du GAEC de la Cistre.

Fait et délibéré en Mairie
le 29 septembre 2023
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le



AR Prefecture

043-214301863-20230929-23_09_004-DE
Reçu le 04/10/2023